



## DÉCLARATION DE PERFORMANCE

CONFORMEMENT À LA RÉGLEMENTATION DES PRODUITS DE CONSTRUCTION N° 305/2011

### N. 96

1.	Code d'identification unique du produit-type	: RVE 80
2.	Modèle et/ou n. de série (Art. 11-4)	: FE 90 - FE 100 FVE 90 - FVE 100
3.	Utilisation prévue du produit conformément aux spécifications techniques harmonisées correspondantes	: Cuisson des aliments Chauffage domestique
4.	Nom et marque déposés du fabricant (Art.11-5)	: Rizzoli S.r.l.
5.	Nom et adresse du mandataire	: ----
6.	Système d'évaluation et contrôle de la constance de performance (Annexe 5)	: System 3 ACTECO s.r.l. - (N.B. 1880)
7.	Laboratoire notifié	: I-33084 Cordenons (PN) Via Amman, 41
	Numéro du rapport d'essai	: 1880-CPR-032-15
8.	<b>Performance déclarée</b>	
	Spécifications techniques harmonisées	: EN 12815:2001/A1:2004/AC:2007
	<b>Caractéristiques essentielles</b>	<b>Performance</b>
	Résistance au feu	: A1
	Distance de sécurité aux matériaux combustibles	: Distance minimum en mm: arrière = 400, côté = 200, sol = 0, plafond = 600, avant = 1000
	Risque de fuite de combustible	: Conforme
	Émission des produits de combustion	: CO [0,051 %]
	Température de surface	: Conforme
	Sécurité électrique	: Conforme
	Facilité d'accès et nettoyage	: Conforme
	Pression maximale de service	: -- bar
	Température des fumées	: T [150 °C]
	Résistance mécanique	: NPD
	Puissance nominale	8,0 kW
	Puissance rayonnée à l'environnement	: 8,0 kW
	Puissance au bouilleur	-- kW
	Rendement	: $\eta$ [86,4 %]
9.	La performance du produit citée aux points 1 et 2 est conforme à la performance déclarée au point 8. <b>La présente déclaration de performance est délivrée sous la responsabilité exclusive du fabricant cité au point 4.</b>	

Trodèna n.P.N., 21 septembre 2015

